



COMMUNIQUÉ DE PRESSE :

LE CAMEROUN PROGRESSE VERS L'INTÉGRATION DU MARCHÉ DOMESTIQUE DU BOIS DANS L'ÉCONOMIE FORMELLE

Au cours de l'année écoulée, le Cameroun a fait ses premiers pas vers la formalisation de son secteur du bois au niveau domestique, ont déclaré le Centre de recherche forestière internationale (CIFOR) et ses partenaires, le Ministère des forêts et de la faune (MINFOF), l'Association nationale du collectif des vendeurs et assimilés de bois (ANCOVA), et le Centre de recherche et d'action pour le développement durable (CERAD), lors de l'atelier de clôture du projet « Essor des demandes publiques et privées en sciages d'origine légale au Cameroun », financé par le programme FAO-UE FLEGT.

Dans le cadre de cet événement, qui a eu lieu le jeudi 7 février à l'Hôtel la Falaise à Yaoundé, les organisations ont présenté les résultats atteints après 15 mois de mise en œuvre du projet ESSOR. En particulier, elles ont attiré l'attention sur l'élaboration **d'un projet d'arrêté conjoint**, actuellement en cours de transmission à la primature, qui pourrait faire du Cameroun le premier pays d'Afrique centrale à utiliser du bois légal obligatoire dans les marchés publics. « Le MINFOF s'est aussi engagé à approvisionner le marché domestique en bois légal », a déclaré Mme Hortense Motalindja, représentante de la sous-direction de la promotion et de la transformation des produits forestiers au MINFOF. « Le gouvernement doit saisir cette occasion pour renforcer son rôle en tant que catalyseur du respect de la légalité du bois utilisé dans les marchés publics », a-t-elle ajouté.

Également, les organisateurs ont expliqué que certaines entreprises importantes du secteur Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au Cameroun ont manifesté un fort intérêt pour se doter des **politiques d'achat responsable**. « Compte tenu du fait qu'elles constituent un acteur majeur dans l'approvisionnement et l'utilisation des bois au Cameroun, l'exécution de cet engagement devrait avoir un impact réel sur l'augmentation de la demande de bois d'origine légale », a dit Patrice Bigombe Logo, le directeur général du CERAD.

Par ailleurs, les représentants des marchés urbains de bois à Yaoundé se sont engagés à **augmenter l'offre des sciages d'origine formelle**, tandis que **les consommateurs ont été sensibilisés à l'importance de demander du bois légal**. « Nous sommes prêts à augmenter notre offre de bois d'origine légale, ce qui nous aidera à répondre à l'intérêt croissant des consommateurs », a déclaré M. Effa, Président de l'ANCOVA.

Sur le processus dans lequel s'inscrit le projet, M. Stéphane Sourdin, représentant l'Union européenne, a déclaré : « L'intégration du marché domestique du bois dans l'économie formelle, et donc la marche vers la légalité, ne pourra s'accomplir qu'à travers une amélioration de la gouvernance forestière, un véritable défi que la mise en œuvre de l'APV-FLEGT vise à relever », et M. Richard Eba'a Atyi, directeur régional du CIFOR pour l'Afrique Centrale, a ajouté : « L'engagement des autorités gouvernementales, du secteur privé, et des consommateurs est le premier pas vers un changement profond dans la manière dont le bois est approvisionné au Cameroun ».

Les partenaires du projet ESSOR continueront à travailler avec les parties prenantes concernées pour veiller à ce que les réalisations du projet se poursuivent.



À propos d'ESSOR :

Le projet « Essor des demandes publiques et privées en sciages d'origine légale au Cameroun » (ESSOR), financé par l'Union européenne à travers le programme FAO-UE FLEGT, vise à faciliter la légalisation du marché domestique de bois au Cameroun en promouvant les demandes de sciages d'origine légale. Il est mis en œuvre par le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR) en partenariat avec le Centre de recherche et d'action pour le développement durable (CERAD), la Direction de la promotion et de la transformation du bois du MINFOF et l'Association nationale du collectif des vendeurs de bois et assimilés du Cameroun (ANCOVA).

Pour plus d'informations, visitez : <https://www.cifor.org/essor/>

--

Contact média :

Ahtziri Gonzalez

a.gonzalez@cgiar.org

+237 68 08 00 382